

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Un tiers-lieu peut se définir comme un espace ouvert à tous où des individus peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle.

Dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on travaille, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social ...

Le projet de tiers-lieu à Saint Sulpice les Feuilles

Notre projet de tiers-lieu à Saint Sulpice les Feuilles a pour le moment été pensé comme un espace convivial qui vise à accompagner le "faire ensemble" et le "vivre et travailler autrement".

Cet espace multi-services sera à la frontière entre tiers-lieu de travail, tiers-lieu social et tiers-lieu culturel.

Le bâtiment comprendra :

- ~ un espace modulable et polyvalent (140m²) comprenant des bureaux fermés et un open-space (75m²).
- ~ une salle équipée d'un grand écran et de matériel de visioconférence (100m²), idéale pour vos réunions associatives ou professionnelles (formations, conférences,...).
- ~ une petite cuisine, une terrasse couverte et un jardin aménagé.

« Si tu as une pomme, que j'ai une pomme, et que l'on échange nos pommes, nous aurons chacun une pomme.

Mais si tu as une idée, que j'ai une idée et que l'on échange nos idées, nous aurons chacun deux idées. »

George Bernard Shaw

CONTACT

Julia Chabani

Mairie de St Sulpice les F.

sslf.julia@gmail.com

07 48 10 75 27

Facebook "SSLF Tiers-lieu"

Liker et partager notre page



Projet de tiers-lieu à Saint Sulpice les Feuilles

Animation de la vie locale
Formation // Coworking

Ensemble, imaginons ce lieu ouvert à tous, créateur de liens et résolument engagé dans le partage et la solidarité.

C'est ensemble, dans un climat d'échange bienveillant et de partage, que nous créerons un tiers-lieu qui nous ressemblera et qui répondra aux besoins de tous.

Les activités envisagées

~ Espace de Coworking

Mise à disposition d'espaces de travail partagés (des bureaux privatifs et un espace collectif) à l'heure, la journée et au mois.

Mais on ne partage pas que son bureau dans un Coworking. On partage aussi son quotidien, sa cuisine, ses expériences, ses conseils et son savoir-faire.

~ Formation

Accueil de diverses formations organisées par nous ou par d'autres structures. Ainsi vous pourrez vous former à proximité de votre domicile.

~ Animation de la vie locale

Le tiers-lieu sera créateur de lien social car vous pourrez y rejoindre des groupes locaux pour rencontrer du monde, tester une nouvelle activité, partager une passion, participer à des ateliers et animations, assister à des événements culturels, etc.

Et d'autres idées encore qui, nous l'espérons, viendront de vous.

Le collectif d'utilisateurs

Afin de répondre aux besoins et aspirations du plus grand nombre, le projet de tiers-lieu doit être porté par un **groupe de travail collaboratif, ouvert à tous, et dans lequel on trouve une certaine hétérogénéité de profils** (compétences, âges, cultures...).

L'objectif de ce collectif d'utilisateurs sera de créer les conditions favorables pour que ce lieu devienne :

~ **un lieu chaleureux**, d'échange, d'entraide, de mise en lien, de transmission, d'animation autour de thématiques variées et d'activités.

~ **un lieu d'inclusion** (culturelle, numérique, sociale...), multiculturel, intergénérationnel.

Les membres du collectif se réuniront ponctuellement. Ces rencontres pourront prendre la forme de petits-déjeuners, ateliers, rendez-vous thématiques, etc.

Toujours des moments conviviaux !

Les premiers rassemblements des personnes qui souhaiteraient contribuer à cette démarche participative auront lieu pendant l'hiver 2021-22. Il sera néanmoins possible d'intégrer le collectif plus tard.

Et pourquoi pas vous ?

Qui est concerné ?

Le tiers-lieu ouvrira en 2023 mais chacun d'entre nous peut d'ors et déjà s'impliquer dans la conception et l'animation de ce projet :

- ~ étudiants, actifs, retraités, ... habitant la commune ou les alentours, ou de passage.
- ~ associations.
- ~ entrepreneurs, commerçants, artistes.
- ~ futurs utilisateurs de l'espace de coworking.

Comment participer ?

Vous avez envie de prendre part à l'élaboration de ce projet ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

~ **Répondre aux sondages** disponibles en mairies, chez les commerçants et sur notre page Facebook ou **nous écrire** (voir au dos).

~ **Nous rencontrer** lors d'une entrevue ou à l'occasion des réunions publiques et des événements que nous organiserons avant même la construction du lieu.

~ **Intégrer le collectif d'utilisateurs** pour s'associer à la réflexion collective. Contactez-nous !

Le Maire, Alain Jouanny